Envoyé en préfecture le 27/01/2026
Reçu en préfecture le 27/01/2026
Publié le
ID : 029-200083178-20260122-2026D005A-DE

République Française

Département du FINISTERE

Commune de Plouigneau

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22/01/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
33	24	32

Vote
A l'unanimité
Pour : 32
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2026, le 22 Janvier à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Plouigneau s'est réuni à la salle des mariages, sous la présidence de Madame HUON Joëlle, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit ou de façon dématérialisée aux conseillers municipaux le 16/01/2026. L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le 16/01/2026.

Présents : Mme HUON Joëlle, Maire, Mmes : ALLAIS-KERRIEN Fanny, COLAS Odette, HAMON Julie, LE GOFF Brigitte, LE GUERN Annick, LE HOUEROU Rollande, LE SCORNET Georgette, MOUILLE Sandrine, THEPAULT Sophie, THOS Kristel, MM : BEGUIVIN Patrick, BOUDROT Christophe, BOUSSARD Laurent, CONGAR Philippe, DOUBROFF Jean-Michel, DUVAL Daniel, HERE Roger, HUON Thierry, JAOUEN Ludovic, LE COMTE Jean-Yves, LE ROUX Alain, LE VAILLANT Bernard, MANACH Jacques

Absents ayant donné procuration : Mmes : GAUTHIER Mariane à DUVAL Daniel, PRIGENT Audrey à THEPAULT Sophie, MM : BILLIET Jean-Claude à DOUBROFF Jean-Michel, DELEPINE Johny à LE VAILLANT Bernard, JEAN Joël à HÉRÉ Roger, MINEC Pierre-Yves à LE HOUEROU Rollande, SALOMÉ Olivier à HUON Joëlle, SIMON Alain à LE COMTE Jean-Yves

Absent : CARON Sylvie

A été nommé(e) secrétaire : LE COMTE Jean-Yves

2026D005 – Marché de fourniture bois pour le réseau de chaleur - résultat de la consultation d'entreprises

Madame Le Maire informe l'assemblée qu'une consultation d'entreprises a été lancée le 12 novembre dernier concernant la fourniture de combustible bois dans le cadre de la création du réseau de chaleur. Les candidats avaient jusqu'au 16 décembre à 12h00 au plus tard pour soumissionner.

Cinq offres ont été reçues.

L'offre économiquement la plus avantageuse est celle de l'entreprise LE GUILCHER Florian qui propose des montants de :

- *32 € HT /MWh pour du combustible non criblé,*
- *34 € HT / MWh pour du combustible criblé*

Pour rappel les besoins estimés pour une année sont de 1800 MWH (environ 600 tonnes de combustibles). Cela représente 61.200 € HT de fourniture criblée sur une année complète.

Le conseil d'exploitation de la régie « réseau de chaleur » et la commission de la commande publique se sont réunis, avant la séance du conseil municipal, le 22 janvier 2026. Des avis favorables ont été émis sur le classement des offres.

Envoyé en préfecture le 27/01/2026
Reçu en préfecture le 27/01/2026
Publié le
ID : 029-200083178-20260122-2026D005A-DE

Il est proposé au conseil municipal de :

- *Retenir l'entreprise LE GUILCHER Florian,*
- *D'autoriser le Maire à signer le marché avec l'entreprise retenue ainsi que les éventuels avenants inférieurs à 5% du marché et actes spéciaux de sous-traitance ainsi que toutes pièces relatives à la bonne exécution de ces marchés.*

Après en avoir délibéré,
Décision du Conseil Municipal : Adopté à l'unanimité

En mairie, le 23/01/2026
Le Maire
Joëlle HUON

MAIRIE DE PLOUIGNEAU
29 (Finistère)

Le secrétaire de séance,
LE COMTE Jean-Yves